



DANS SA SEANCE DU 22 AVRIL 2024 LA MUNICIPALITE

A décidé

- D'octroyer la déclaration de conformité au Garage-Carosserie de la Plaine, M. Marco Da Silva ;
- De préavisser favorablement la demande d'installation d'une pompe à chaleur, parcelle 290, M. Capt, Ch. de l'Eglise 13 ;
- D'autoriser sous une dispense d'enquête la réfection des façades, parcelle 211, M. Lemay, Sentier de Renges 4 ;
- D'autoriser sous une dispense d'enquête le renforcement du mât de l'antenne, parcelle 146, CFF
- De préavisser favorablement la demande d'installation de panneaux solaires, parcelle 374, Mme Chappuis, Ch. de la Pierrâre 9 ;
- D'autoriser l'abattage d'un arbre, parcelle 130, M. Curtet, Ch. des Bassettes 1 ;

A pris note

- Du résultat des contrôles radar effectués par la Police cantonale les 08.03.24 de 09h50 à 12h15 et 15.03.24 de 14h45 à 16h20 à la Rte de la Gare : 2'360 véhicules ont été contrôlés dont 7 dénoncés. Le taux d'infractions pour Denges est de 0.30%, le taux d'infraction du Canton pour la période en cours est de 3.20%.

La municipalité